Casque Celte
4ème S. av. J.C.

MAIRIE D'AGRIS
Le Bourg
16110 AGRIS

AGRIS, le 7 mai 2020

Madame, Monsieur, Chers Parents,

Comme vous le savez, le Gouvernement a décidé d'un déconfinement progressif à compter du lundi 11 mai. Les collectivités, en lien avec l'Éducation Nationale, ont ainsi été invitées à organiser la réouverture des écoles.

Je vous informe que la Commune d'AGRIS a décidé de rouvrir l'école, en accueillant les enfants inscrits dans le cadre des sondages réalisés par les enseignants de vos enfants.

Des protocoles sont rédigés pour chaque école, par la Directrice de l'école. Un protocole de nettoyage et de respect des règles demandées est aussi rédigé par nos services.
Ce protocole permet de garantir le respect des règles d'hygiène exigées par l'État pour protéger vos enfants, les enseignants et les agents des collectivités :

-Entrée séparée des groupes classes afin qu'ils ne se croisent pas.
-Mise à disposition du Gel Hydroalcoolique pour la désinfection des mains lorsque les enfants n'ont pas la possibilité de les laver à l'eau et au savon.
-Réaménagement de la cantine pour permettre une distanciation d'au moins un mètre entre chaque enfant.
-Désinfection quotidienne de tous les locaux, nettoyage à chaque récréation et durant la pause méridienne.
-Équipements de protection individuelle fournis à tous les agents.
-Fléchage à l'entrée de l'école pour chaque classe.

Nous vous demandons de ne pas rester grouper devant l'école une fois vos enfants déposés.

<u>CANTINE :</u>

La Collectivité a fait le choix de maintenir le service de restauration scolaire.

Tél. : 05.45.63.93.68 ~ Fax : 05.45.63.95.82 ~ Courriel : mairie.agris@wanadoo.fr

Casque Celte
4ème S. av. J.C.

MAIRIE D'AGRIS
Le Bourg
16110 AGRIS

GARDERIE :

Nous vous informons que nous ne serons pas en mesure de proposer la garderie pour le moment, nous souhaitons organiser une reprise progressive permettant de garantir un accueil qualitatif et sécuritaire de vos enfants. L'entretien quotidien nécessitant des moyens humains plus importants qu'en temps normal, nous devons nous concentrer sur l'organisation du temps scolaire aux côtés des enseignantes.

SIVOS BUS SCOLAIRE :

Le Président du SIVOS a pris la décision de ne pas mettre en place la navette école-école pour le RPI, tout au moins jusqu'à la fin du mois de mai.
À l'instant "T", le référentiel transport public national n'a pas été porté à notre connaissance. Suite à une vidéoconférence organisée hier par LA RÉGION, il semble au président du SIVOS que l'utilisation du bus dans les conditions évoquées n'est pas cohérente avec toutes les préconisations et règles de prévention à appliquer durant la journée scolaire :

- **Le maintien de la distanciation physique.**
- **L'application des gestes barrière.**
- **La limitation du brassage des élèves.**
- **L'assurance d'un nettoyage et d'une désinfection.**

Restant à votre disposition et comptant sur votre compréhension, je vous prie de bien vouloir recevoir, Madame, Monsieur, chers parents, en l'expression de mes meilleures salutations.

Le Maire,

C. VIMPERE

Tél. : 05.45.63.93.68 ~ Fax : 05.45.63.95.82 ~ Courriel : mairie.agris@wanadoo.fr